

---

# L'Asymétrie des représentations homme/femme dans le cinéma de fiction : qu'est-ce qui change avec l'émergence des femmes cinéastes ? Le cas français

Geneviève Sellier\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Cultures, Littératures, Arts, Représentations, Esthétiques (CLARE) – Université Michel de Montaigne  
- Bordeaux III : EA4593 – Domaine universitaire - 10, Esplanade des Antilles 33607 Pessac cedex,  
France

## Résumé

Depuis les tout débuts du cinéma de fiction à la fin du XIXe siècle, les dispositifs formels (cadrage, lumière, échelle des plans, montage, découpage, etc.) qui ont peu à peu été construits, se sont en particulier efforcés de différencier les façons de représenter les personnages masculins et féminins, non seulement à travers des critères différents pour choisir les acteurs et les actrices, mais à travers une place différente dans l'histoire et dans la narration, et une façon différente de filmer les uns et les autres. Il s'agissait, comme l'ont montré les *gender studies* depuis les années 1970 (Mulvey, Modleski, De Lauretis, Vincendeau, Burch & Sellier, Sellier) de naturaliser, d'essentialiser et de hiérarchiser la différence des sexes et la domination masculine, aussi bien derrière la caméra (très vite seuls les hommes ont accédé aux postes de pouvoir dans la production et la réalisation) que dans les fictions (les personnages masculins étaient le plus souvent sujets de l'action, du regard, du pouvoir ; les personnages féminins étaient construits comme des objets de désir et/ou des victimes passives).

Ce schéma longtemps dominant dans le cinéma occidental a été mis à mal dès l'époque classique par l'influence grandissante des spectatrices comme prescriptrices (Hansen, Stacey, Mayne) : des genres destinés plus spécifiquement au public féminin (mélodrame, comédie sophistiquée, drame psychologique), ont mis en avant des protagonistes féminines (Doane), sujets de leur propre histoire, sans toutefois remettre en cause l'ordre social patriarcal (Gledhill, Williams, Kaplan, Kuhn).

Plus récemment, dans la foulée des mouvements féministes, l'émergence des femmes cinéastes a amené une certaine remise en cause de cette asymétrie genrée, à la fois dans les histoires et dans la façon de les raconter, dans le choix des acteurs et actrices, dans la façon de les filmer (Johnston, Flitterman-Lewis, Rollet, Tarr).

Je propose d'examiner le cas français qui peut servir d'exemple dans la mesure où les mécanismes d'aides publiques au cinéma (uniques au monde) ont permis à un nombre important de femmes d'accéder à la réalisation (plus ou moins 20% des films français sont réalisés par des femmes depuis les années 1990), mais sans qu'aucune aide spécifique n'ait été mise en place pour favoriser un égal accès des femmes et des hommes à la réalisation (Audé, Rollet & Tarr).

Dans ce contexte, voit-on émerger des représentations genrées moins asymétriques ? à quel niveau se manifestent les changements ? Peut-on identifier des freins et des conditions propices à des représentations genrées plus égalitaires ?

---

\*Intervenant